

# Le Journal pour Tous

www.yverdonpourtous.ch

Un journal pour les habitants d'Yverdon et région



## PARKINGS: L'AGENDA OBSCUR



Jean-Daniel Carrard répond sur la votation du parking Place d'Armes

Pages 8-10

## EDITION SPECIALE MOBILITE ET TECHNOCRATIE



# ATE

STOP

30

30

## ATE : la pieuvre technocratique antivoitures Pages 12-15



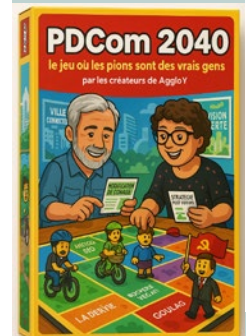
Arrêtons de jeter la pierre à Céline Vara

Pages 4-5



PARKING: Votation du 18 mai, ils ont déjà joué le match

Pages 2



PDCOM 2040 Le jeu dont vous êtes les pions

Pages 20-21



Concours d'Architecture pour les Nuls

Pages 19

# Déférlante de fake news sur les votations du 18 mai



Le 8 mai, en pleine votation sur l'avenir du stationnement, la Municipalité publie discrètement son nouveau **Plan directeur communal 2040**. Beaucoup d'électeurs ont déjà voté, croyant encore à l'idée d'un « contre-projet modéré ». Or **ce plan dévoile la vérité : la suppression des places de parc est programmée, étalée sur 15 ans, à travers des aménagements dits « favorables à la mobilité douce ».**

**Le contre-projet soumis au vote n'est qu'un crédit d'étude, sans projet, sans échéancier, sans garantie. Il vise à gagner du temps jusqu'en 2026,** neutraliser l'initiative populaire et poursuivre discrètement l'agenda imposé par le Plan Climat, le projet AggloY et désormais le PDCOM 2040.

Le plan prévoit noir sur blanc : **suppression du stationnement dans l'espace public ET sur le domaine privé,** réduction de la place de la voiture,

extension des zones 30, priorité aux transports publics. Autrement dit : même un nouveau parking serait rendu inutilisable à terme.

Pendant que les citoyens s'expriment, la machine technocratique applique son programme sans débat réel. **Ce 18 mai, il ne s'agit pas seulement de stationnement. Il s'agit de refuser qu'on nous prive, petit à petit, de nos choix, de nos besoins, de notre liberté de mouvement.**

Voter OUI à l'initiative, c'est refuser ce plan opaque. C'est dire stop au double

discours. C'est défendre la démocratie locale, c'est **défendre la liberté contre la technocratie écologique.**

Ne croyez pas les fake news en tout genre qu'on vous assène comme les normes VSS sont obligatoires, le parking coûtera plus cher (max 2.- l'heure sur 70 ans, c'est dans le préavis PR.18.26), ou les places de parc disparaîtront à la rue de la plaine (c'est faux, voir le même préavis).

Ruben Ramchurn



# Votations du 18 mai : ne croyez plus leurs promesses obscures

Le 18 mai, le destin d'Yverdon écrira une nouvelle page. Ce jour-là, les citoyens devront choisir : résister à l'empire vert ou s'y soumettre.

Car ce n'est pas qu'une bataille de parkings. C'est la Guerre des Plans. PA4, PA5, Plan Climat Yverdonnois... une armada technocratique où chaque crédit d'étude est une arme nouvelle pour effacer les places de parc au nom de la religion verte, tout en enrichissant des bureaux d'études. Pendant que le peuple rame, l'élite planifie — et facture.

Le contre-projet ? Une illusion pour vous tromper... Avec des parkings silos aussi crédibles que de la neige sur Tatooine et au final une suppression assurée des places de parc grâce au soutien d'un bureau d'étude en mobilité



Le 18 mai :

Objet 1 :  
OUI à l'initiative

Objet 2 :  
NON au  
contre-projet

connu pour faire disparaître les places de parc comme l'étoile noire fait disparaître les planètes.

Aujourd'hui la ville est l'otage des agendas cachés d'élus qui ont plusieurs visages et concluent d'obscures alliances. Ils maîtrisent l'art du sabotage en coulisse tout en présentant des excuses

pour tout, rien n'est jamais leur faute... car tout ce qui compte pour eux c'est leur carrière et... le pouvoir.

C'est l'heure de la résistance. L'heure de dire non à la disparition programmée des places de parc, non aux crédits d'études alibis, non aux excuses technocratiques, non aux promesses obscures.

# Arrêtons de jeter la pierre à Céline Vara On va finir par blesser une tortue

Soyons clairs : cette affaire ne devrait pas en être une. Une politicienne part en vacances, paie son billet d'avion, va voir des tortues avec ses enfants, et rentre. Fin de l'histoire ? Non. Parce que Céline Vara est Verte, et surtout parce qu'elle a longtemps fait partie de ces moralisateurs en chef — ceux qui prêchent sobriété, neutralité carbone et voyages raisonnés. Alors forcément, quand l'une des prêtresses du climat prend l'avion, la meute crie au sacrilège. Alors qu'on devrait plutôt se réjouir : Madame Vara ne fait plus partie du clergé, elle a quitté la soutane verte... au moins pour elle.

«C'est plus honnête que de prendre l'avion pour aller se faire offrir des homards aux frais du contribuable»

Mais on a connu plus grave. Aller voir des tortues en famille, ce n'est pas aussi durable qu'un week-end au bord du lac, mais **c'est moins grave qu'un trafic de drogue sous couvert de chimie durable**, comme



celui de la Griselda verte du Grand-Saconnex. C'est aussi plus respectable que de faire financer ses campagnes politiques par le contribuable... ou par l'ATE (ce qui revient au même). C'est mieux que de taguer des bâtiments publics, de vandaliser des menhirs, de saccager des terrains de golf ou de bloquer des routes au nom des nouvelles religions «progressistes».

Et c'est toujours plus décent que ces Municipaux d'antan qui avaient transformé le Centre thermal en placard doré pour camarades en fin de carrière — un lieu de pantouflage chronique, régulièrement recapitalisé par la collectivité.

Et puis, rappelons-le : **Céline Vara a payé ses vacances**. C'est tout de même plus honnête que de prendre l'avion pour aller se faire offrir

des homards siciliens (mis à mort sans souffrance, bien sûr), aux frais du contribuable. Même si certains, par vertu affichée, annoncent prendre le train... pour mieux rentrer en douce en avion.

«Un siège vide dans un avion ne réduit pas les émissions de CO<sub>2</sub>.»

À Yverdon, les Municipaux reçoivent même 800 francs par mois pour... s'habiller. Ça ne se voit pas toujours, mais personne ne leur demande leurs tickets. On est ailleurs.

Quant à Oman, on s'est empressé de critiquer la destination. On aurait pu, au contraire, relever que **ce pays est à la pointe mondiale en matière de conservation marine**, notamment dans la protection des zones de

reproduction des tortues. Alors oui, si on les aime vraiment, ces tortues, on évite d'en faire une attraction touristique de masse. Sinon, il n'en restera bientôt plus que dans les documentaires. Mais enfin, ce n'est pas Céline Vara qui menace la biodiversité. Et pour rappel : un siège vide dans un avion ne réduit pas les émissions de CO<sub>2</sub>.

«On monte en épingle des anecdotes privées plutôt que de se réjouir de voir des écologistes devenir moins fanatiques»

Oui, elle aurait pu anticiper la polémique.

Oui, son silence l'a nourrie. Oui, elle devrait aussi nous expliquer comment elle est passée de l'écologiste dogmatique qui traitait les agriculteurs d'empoisonneurs à une élue qui prend l'avion pour aller voir des tortues avec ses filles. Et pourquoi elle dénonçait un voyage à Londres du gouvernement fribourgeois... sans jamais piper mot sur les allers-retours aériens des autorités communales de gauche.

Mais non, ce voyage ne dit rien de ses compétences. Il dit surtout beaucoup de notre époque : une époque où l'on préfère clouer au pilori des fautes symboliques, où l'on monte en épingle des anecdotes privées plutôt que de se réjouir de voir des écologistes devenir moins fanatiques que leurs collègues genevois — ceux qui interdisent la viande à leurs élus et la suppriment

des événements publics.

C'est peut-être leur d'espoir. Peut-être qu'un jour, on cessera d'imposer des « journées véganes » dans les cantines de nos enfants, pendant que le monde politique se gave de viande aux sauteries officielles — toujours payées par le contribuable. Et quand, par souci d'inclusivité, les plateaux sont labellisés flexitariens, la viande disparaît comme par magie... et il ne reste que le boulgour tiède et le quinoa flétri. Garnitures tristes qui servent à se donner bonne conscience, mais que personne ne veut vraiment. Symbole d'un monde hypocrite, qui ne cherche à parer de vertus... que les autres. Nos enfants, eux, n'ont pas d'autre choix que de manger le boulgour... ou d'avoir le ventre vide.



# SAGA DU PARKING ÉPISODE V : LA GAUCHE CONTRE-ATTAQUE



Le 18 mai, les citoyens d'Yverdon-les-Bains devront trancher sur l'avenir d'un parking souterrain de 1000 places.

Officiellement, il s'agit d'un vote sur une initiative populaire. Officieusement, c'est peut-être bien davantage : un test de crédibilité démocratique, un révélateur des logiques de pouvoir, et un moment de vérité pour des choix urbains restés jusqu'ici dans l'ombre.

Car ce parking n'est pas né d'une lubie récente. Il avait été pensé, discuté, puis voté en 2019, dans le cadre du préavis PR18.26. Fruit d'un accord entre la gauche et la droite, il incarnait un rare moment de consensus sur l'or-

ganisation du centre-ville. Loin des postures idéologiques, il visait à accompagner l'évolution de la ville, notamment le développement du quartier Gare-Lac.

Mais après la bascule politique de 2021, la majorité municipale issue de la gauche décide de ne pas appliquer le projet. À la place, elle invoque l'existence d'un avis cantonal. Un avis longtemps gardé secret. Lorsqu'il est enfin révélé en 2023, il ne contient rien de bloquant. Seulement quelques demandes de précisions formulées par un fonctionnaire. Rien qui justifiait un gel du projet pendant deux ans.

Dans cette chronologie, un autre élément interroge:

l'accord passé en 2022 entre la Ville et l'Association Transports et Environnement (ATE). La Municipalité l'a reconnu, mais jamais rendu public. Selon ce qu'on peut comprendre des réponses données à la presse et au conseiller communal Pierre-Henri Meystre (Verts libéraux), cet accord imposerait à la Ville de consulter l'ATE pour toute décision relative à la mobilité à Yverdon. Autrement dit, la politique publique serait soumise à l'avis d'une organisation privée, sans légitimité démocratique. Les critiques parlent d'un accord de "soumission", dont l'existence même soulève des questions fondamentales sur le respect du processus institutionnel.

Ce lien entre la Municipalité et l'ATE est apparu au grand jour le 16 avril dernier, lors de la conférence de presse organisée contre l'initiative. Parmi les intervenants figurait Romain Pilloud, secrétaire général de l'ATE mais aussi président du Parti Socialiste Vaudois. Sa participation, venue de Montreux, a surpris de nombreux observateurs. Plus encore : **elle a renforcé le sentiment que certaines décisions ne se prennent plus à Yverdon... mais ailleurs.**

Pour justifier sa nouvelle orientation, la Municipalité

contraignants, mais désormais utilisés comme outils de répression contre la mobilité libre via la suppression des places de parc.

Ainsi, derrière les chiffres et les arguments techniques obscures, c'est une construction idéologique qui s'installe : un discours d'expertise mobilisé pour donner l'impression d'une contrainte extérieure, alors qu'il s'agit d'un choix purement politique. Et comme les normes VSS ne sont accessibles qu'aux professionnels qui paient un prix élevé, le citoyen lambda est exclu du

une seule chose assurée : la poursuite de la suppression de places de stationnement, comme déjà inscrite dans les documents stratégiques de la Ville.

**La réalité c'est que ce contre-projet est avant tout un outil de temporisation politique. Il permet à la Municipalité de gagner du temps jusqu'aux élections de 2026.** Rien de concret n'en sortira avant cette échéance. Mais entre-temps, les différentes sensibilités électorales auront été ménagées : les uns auront entendu parler d'écologie, les autres de pragmatisme. La stratégie est claire : endormir tout le monde pour rallier tout le monde.

### «**Parmi les intervenants figurait Romain Pilloud, secrétaire général de l'ATE mais aussi président du Parti Socialiste Vaudois.**»

s'appuie également sur une étude du bureau Transitec. Bien connu pour ses conclusions en faveur de la réduction du stationnement, Transitec déploie ici une méthode particulièrement contestée. Elle applique un coefficient de réduction à l'offre de places, en s'appuyant sur les normes VSS. **Problème : ce coefficient n'a rien d'obligatoire, ni même de légal.** Il résulte d'une interprétation volontaire, introduite pour faire cadrer l'étude avec les objectifs du Plan climat yverdonnois et du PA4. Deux documents technocratiques qui n'ont jamais été soumis à des procédures démocratiques et donc qu'il n'a jamais été possible de contester par référendum. Des documents juridiquement non

débat, il ne peut que croire ou ne pas croire ce qu'on lui raconte. La transparence s'arrête là où commence la facture. **Imaginerait-on qu'il faille payer 500 francs pour pouvoir consulter la Constitution durant une durée de temps limitée ?**

Face à cela, l'initiative du 18 mai propose un retour au projet voté le Conseil Communal. Rien de révolutionnaire. Simplement faire ce qui avait été décidé en 2019 par un accord clair entre la gauche et la droite et validé démocratiquement. À l'inverse, le contre-projet proposé par la Municipalité repose sur un simple crédit d'étude. Aucune garantie sur le type de parking, aucune certitude qu'il sera réalisé, et

Le 18 mai, les citoyens auront donc le choix. Soit confirmer un projet voté, clair, et applicable. Soit repartir dans l'incertitude d'un crédit d'étude sans engagement. Avec, en toile de fond, la conviction grandissante que les décisions structurantes pour la ville ne devraient plus se prendre dans l'opacité des bureaux ou sous l'influence d'associations non élues.

**Ne vous faites pas avoir le 18 mai, votez OUI à l'initiative et NON à la tromperie du nouveau crédit d'étude.**

Voter ainsi c'est aussi donner un coup d'arrêt aux associations de lobbying de lobbying comme l'ATE, qui brassent des dizaines de millions et qui arrivent à s'asservir les Municipalités de gauche, au détriment de la démocratie et de l'état de droit.

# Jean-Daniel Carrard nous répond sur les votations

Alors que les Yverdonnois se prononceront dans les urnes le 18 mai prochain sur l'avenir du stationnement à Yverdon, notre ancien Syndic et actuel député PLR au Grand Conseil, Jean-Daniel Carrard, a accepté de répondre à une seconde interview pour les lecteurs du Journal pour Tous.



Bonjour Monsieur Carrard, merci de bien vouloir accorder une deuxième interview au Journal pour Tous en cette période politiquement animée que connaît notre ville.

Les Yverdonnois vont se prononcer le 18 mai prochain sur la question du parking et 2 objets leurs sont proposés. L'initiative CAPPa pour un parking souterrain à 1000 places et un contre-projet de la Municipalité qui vise à réduire le parking en ville à un total de 800 places via un nouveau... crédit d'étude.

Que devraient voter les Yverdonnois afin d'assurer le développement de notre centre-ville ?

Ce parking aurait déjà dû être inauguré si le projet avait été suivi correctement!

Le parking du centre-ville est un besoin comme pour toutes les villes qui veulent accueillir des visiteurs, des chalands et des consommateurs.

A partir du moment où on souhaite la venue des gens sur le centre-ville, il faut s'en donner les moyens.

Donc, la construction du parking de la place d'Armes est une nécessité.

De plus mettre ces voitures en sous-sol et non comme maintenant en surface est une amélioration nette de la vision de cette immense surface,

Et recouvrir le tout d'une zone de détente et de verdure devrait séduire la population

**La Municipalité défend son contre-projet en affirmant que selon les normes VSS et**

**une étude de TRANSITEC, on ne peut pas avoir plus de 820 places dans notre centre-ville et que le projet à 1000 places ne sera pas conforme au droit cantonal. Pouvez-vous partager cette analyse ?**

Bien sûr que non.

Je répète que dans l'analyse préalable, un seul département était défavorable, mais ne bloquait pas le projet, il demandait simplement de justifier le besoin de 1'000 places.

Ce parking doit accueillir les gens qui viennent des villages et villes avoisinantes, de ceux qui ont besoin de la voiture pour se déplacer, de ceux qui vivent au cœur de la cité et qui possèdent une voiture, de ceux qui y travaillent. La liste est longue...

Les besoins sont grands,



et ils avaient été identifiés à 1'000 places

**La Municipalité invoque les normes VSS pour justifier une offre très faible en place de stationnement, mais il semble qu'elle applique un coefficient qu'elle a réduit de manière arbitraire. Sous la précédente législature, des calculs sur la base des normes VSS avaient-ils été faits ? Qu'en est-il au fait ?**

Les normes VSS sont émises par une organisation privée et ne sont pas dotées d'un quelconque pouvoir législatif. Ces normes techniques ne sont pas juridiquement contraignantes. Mais si une loi la met en référence elle peut lui conférer un statut juridique.

La norme VSS sert d'appui au maître de l'ouvrage et aux autorités politiques comme

aide à la décision.

Cette décision appartient donc à l'autorité politique à savoir la municipalité, pas tellement sur le calcul basique du besoin, mais dans l'appréciation du facteur de réduction.

Ce facteur de réduction est encore une fois un choix de la municipalité qui tient compte des dessertes du secteur (mauvaise pour les villages des alentours), des possibilités d'utiliser d'autres moyens de transport (train, vélos, etc.).

Nous sommes déjà dans ce besoin de 1'000 places, surtout si on rajoute le fait que les CFF vont supprimer le Park and Rail de plus de 200 places.

Si on veut encourager le fait de prendre le train, il faut

que les gens puissent se parquer proche de la gare notamment.

**«Les normes VSS sont émises par une organisation privée et ne sont pas dotées d'un quelconque pouvoir législatif.»**

**Pensez-vous que le canton condamne de manière inéluctable la Ville d'Yverdon à avoir de moins en moins de places de stationnement ? Il y a-t-il une véritable base juridique pour ça ?**

Bien sûr que non

Que fait-on de l'autonomie communale, de la ville qui fait un choix de se doter d'un



plan de mobilité qui lui ressemble?

C'est donc un choix personnel de la municipalité d'Yverdon, mais certes en collaboration avec les services cantonaux.

Mais il revient à la ville de décider chez elle et pour sa population.

**Est-ce que la construction de parking silo avait été évoquée par le passé?**

Vaguement. Mais ça nous semblait tellement saugrenu, que l'idée n'avait pas été développée.

Imposer des silos hors sol, en principe grands, hauts et moches ne fait pas envie. Sans parler qu'il faut récupérer l'automobiliste après pour le ramener au centre-ville ou à la gare!

Pensez-vous vraiment qu'en faisant parquer les voitures en Chamard par exemple, avec un service de bus pour rallier le centre-ville cela va tenter les gens?

Ils vont effectivement parquer en Chamard et faire les courses sur place!

Tant mieux pour Montagny et tant pis pour le centre-ville d'Yverdon-les-Bains et ses commerces.

**Pensez-vous que cette proposition soit bien sérieuse pour notre centre-ville ou devrait-on y voir une sorte de manœuvre pour gagner du temps et finalement ne rien faire du tout.**

On va perdre du temps et de l'argent...

**«Tant mieux pour Montagny et tant pis pour le centre-ville d'Yverdon-les-Bains et ses commerces..»**

**Dans le cadre du projet Gare-Lac, on nous dit que la ville veut se rapprocher de son lac. Dans le document du PDL Gare-Lac il y est mentionné un nouveau port de plaisance moderne et des infrastructures adaptées aux bateaux de la LNM, de même qu'une passerelle sur la Thièle. Aujourd'hui tout ceci semble avoir disparu. Comment l'expliquer? Pensez-vous qu'on puisse se tourner vers notre lac sans ce type d'infrastructures?**

Ce projet était prêt en début d'année 2021.

Il consiste à faire un petit port à l'embouchure de la Thièle, avec un restaurant sur l'eau, et le débarcadère facile d'accès. Cela permettait à la LNM de ne plus avoir besoin de venir avec des grandes unités de bateaux dans la Thièle ce qui constitue des manœuvres difficiles.

C'est un projet supplémentaire que la municipalité actuelle n'a pas repris de l'an-

cienne et qui a été enterré.

Il y avait aussi, vous avez raison, une passerelle sur la Thièle dans le projet.

Plusieurs solutions existent pour laisser passer les bateaux, allant de la passerelle qui se rabat à celle qui s'enroule!

Les idées sympathiques ne manquaient pas!

**Un petit mot aux Yverdonnois pour résumer et conclure?**

En résumé il est très important pour l'avenir et le développement de la ville que les yverdonnoises et les yverdonnois votent OUI à l'initiative pour la construction d'un parking souterrain à la place d'Armes.

**Merci Monsieur Carrard d'avoir accordé une seconde interview au Journal pour Tous.**



**Les normes VSS, c'est bien pratique...**

*Si vous avez manqué l'article sur les normes VSS, vous pouvez le consulter sur [yverdonpourtous.ch](http://yverdonpourtous.ch) via ce QR code.*



# Un monde tout vert : Immersion dans un écoquartier

J'ai passé deux jours dans l'écoquartier des Vergers, à Meyrin. Ceci m'a permis de comprendre de l'intérieur ce que certains appellent « le progrès ». Et effectivement, si c'est ça le « progrès », il a des allures de brochure politique.

Là-bas, tout est propre, bio, normé, silencieux. Tellement silencieux que même les poules sont privées de coq : on aime la nature, mais sans les bruits qui vont avec. L'air est filtré, les toits sont verts, les déchets compostés collectivement, et les boîtes aux lettres toutes ornées du même autocollant : celui des Verts. Impossible de le rater. Il fait partie du mobilier urbain. D'ailleurs, la seule personne à avoir osé l'enlever... c'était une élue verte qui l'avait remplacé par celui de la grève féministe. Pas un renégat, juste un privilège du parti.

Car on ne vit pas aux Vergers, on adhère. À un mode de vie, à une vision politique, à une idéologie omniprésente. C'est un quartier de

cadres venus d'ailleurs, pas de Meyrinois. C'est une enclave électorale, un bastion du vote bien-pensant, une utopie réservée à ceux qui peuvent se le payer et qui savent déjà comment il faut penser.

*«les boîtes aux lettres toutes ornées du même autocollant : celui des Verts»*

Et c'est exactement ce que prépare le projet Gare-Lac à Yverdon. Ce n'est pas un projet pour les Yverdonnois, c'est un projet pour faire venir une nouvelle population : les pendulaires, les technocrates, les consultants RH à vélo électrique. Ceux qui votent à gauche, mais qui vivent entre eux, à l'écart des réalités populaires.

**Le but est clair : changer la sociologie pour changer les résultats dans les urnes. C'est une colonisation par l'urbanisme, un**



*«c'est un projet pour faire venir une nouvelle population... ceux qui votent à gauche, mais qui vivent entre eux»*

**projet politique déguisé en développement durable.** Et comme à Meyrin, la démocratie y sera végétalisée, silencieuse... et verte, surtout verte.

*Plan Climat, Plan d'Agglo... Retrouvez via ce QR code l'article pour comprendre : «Les Plans du Bien»*



# Quand un lobby décide pour vous : l'ATE, l'ingérence verte à Yverdon

L'ATE, association soi-disant citoyenne, est en réalité un organe de lobbying très politique, lié au PS et aux Verts. À Yverdon, elle est allée jusqu'à signer un accord secret avec la Municipalité. Romain Pilloud, à la fois président du PS Vaud et chef de l'ATE Vaud, agit comme le stratège d'un pouvoir non élu. Tout cela, financé par vos impôts.

## L'ATE ou le pouvoir sans élection

Peu de citoyens le savent : l'ATE siège officiellement dans plusieurs commissions extraparlimentaires, aussi bien au niveau cantonal qu'au niveau communal. À Yverdon, elle est membre de la commission Urbanisme & Mobilité. Au niveau cantonal, elle participe à la Commission consultative de circulation (CCC), qui donne un préavis sur la limitation de vitesse et d'autres objets liés à l'aménagement routier. **Ces commissions ne sont pas élues par le peuple, mais elles influencent directement les décisions politiques.**

Ce système crée un levier extra-démocratique : on ajoute aux représentants des partis des membres d'associations militantes qui n'ont pas été élus.



Dans certains cas, ces représentants sont eux-mêmes des élus d'un parti, ce qui permet à leur bord politique de cumuler les sièges de parti et les sièges d'association — une manière de fausser les équilibres. Pire encore, certaines de ces personnes ne résident même pas dans la commune mais siègent dans des commissions yverdon-

noises uniquement parce qu'elles représentent une association reconnue. Cela revient à donner une légitimité politique locale à des acteurs extérieurs, sans aucune validation populaire. Dans les faits, cela permet à l'ATE d'intervenir dans les processus de décision sans jamais devoir rendre de comptes devant l'électorat.

À Yverdon, il existe aujourd'hui un acteur plus influent que certains municipaux. Il ne siège pas au Conseil communal. Il ne rend de comptes à aucun électeur. Il n'a jamais été élu. Pourtant, il dicte les décisions municipales en matière de mobilité. Cet acteur, c'est l'Association Transports et Environnement (ATE), et sa prise de pouvoir s'est faite sans bruit, mais avec méthode

En 2022, la Municipalité a discrètement signé un accord avec l'ATE. Un accord que la Municipalité n'a jamais accepté de rendre public et dont le contenu reste flou, pour ne pas dire secret, mais dont les conséquences sont bien visibles : blocage du parking voté en 2019, promotion de la mobilité punitive, et ex-

clusion du débat public des partisans de l'auto-

« L'ATE est aujourd'hui plus puissante qu'un Municipal. Elle ne rend de comptes à personne. »

nomie individuelle.

Plus choquant encore : en avril 2025, lors de la conférence de presse officielle des opposants à l'initiative sur le parking, Romain Pilloud était présent. Selon lui, sans intervenir. Mais alors, que faisait-il là ? Était-il accrédité comme journaliste ? Avait-il une carte de presse ? Sa simple présence questionne : pourquoi le président du PS Vaud et chef de l'ATE Vaud



assistait-il à une conférence de presse municipale, dans une campagne locale, sans rôle institutionnel officiel ? Il n'est ni municipal, ni élu yverdonnois, mais il parle au nom de la ville.

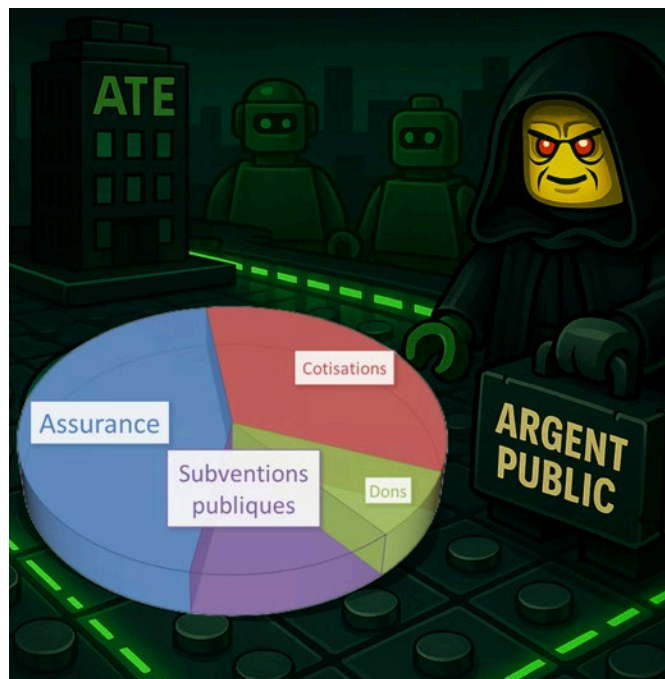
Comment en est-on arrivé là ? Par une lente dérive institutionnelle. Par l'acceptation d'un pouvoir parallèle, financé par les impôts, investi dans toutes les commissions et comités techniques. Par la démission des élus face à une idéologie qui se pare de vert pour mieux masquer son autoritarisme.

**Ce pouvoir sans élection est un poison pour la démocratie.** Il est temps de rendre visibles les réseaux, de nommer les acteurs et de rendre la parole au peuple.



# Financer son propre censeur : les dessous du budget ATE

En 2023, l'ATE a récolté plus de 16 millions de francs. Parmi ces fonds, CHF 1,1 million proviennent directement de l'argent public. À cela s'ajoutent les rétrocessions aux sections cantonales comme ATE Vaud, qui militent activement contre des projets soutenus démocratiquement. Subventions, cotisations, partenariats opaques : derrière l'image d'ONG verte, c'est une machine parfaitement huilée pour bloquer, recourir, faire pression. Une partie du pouvoir réel se joue ici, loin des urnes, mais avec vos impôts.



## Chiffres-clés ATE Suisse (2023)

- Budget total : CHF 16,2 mio
- Subventions publiques : CHF 1,1 mio
- Rétrocessions aux sections : CHF 1,65 mio
- Nombre de bénévoles : 0
- Personnel : entièrement salarié

« L'ATE fonctionne comme une administration de substitution, mais sans contrôle démocratique. »

Plan Climat,  
Plan d'Agglo...  
Retrouvez via  
ce QR code  
l'article pour  
comprendre :



## Extraits de documents :

Statuts ATE Vaud (mai 2024) : « La section peut lancer ou soutenir des campagnes de votation cantonales ou communales. »

Rapport d'activité 2023 ATE Suisse :

- 100'000 signatures contre l'extension des autoroutes
- Coordination nationale pour la loi climat
- Recours déposés contre des projets communaux à Genève, Lausanne, Neuchâtel

# On subventionne notre propre censeur technocratique

Pendant que les citoyens paient leurs impôts, des associations comme l'ATE les utilisent pour les combattre. Tout se passe comme si le pouvoir avait externalisé la coercition : recours, sabotages de projets, campagnes de culpabilisation... à la charge des contribuables.

Le plus grave ? Ce pouvoir ne passe plus par les urnes. L'ATE agit dans les coulisses, dans les commissions, dans les bureaux d'études. Elle parle à la place du peuple mais sans jamais lui rendre de comptes. Ce modèle démocratiphobe est en train de s'imposer partout.



*Il est temps d'y mettre fin. Il faut restaurer la souveraineté populaire face au pouvoir technocratique. L'écologie ne peut pas servir d'alibi à l'autorité sans mandat.*



# Connecter la ville au lac ? Si on le faisait vraiment ?



## Un plan de développement obsolète ?

Le plan de quartier dit Gare-Lac affiche l'ambition de déplacer le centre de gravité d'Yverdon vers le nord, en direction du lac. Mais cette vision se heurte à une réalité bien plus complexe : les anciens ateliers CFF occupent toujours une place centrale dans cette zone, une partie est classée en zone archéologique protégée, et l'espace Saint-Roch – qui abrite des services administratifs, la HES et divers lieux d'activité – n'est pas près de disparaître.

Quant à l'ancien Stand, terrain emblématique du projet, il est tristement

célèbre pour sa pollution historique due aux anciennes usines à gaz. Il accueille aujourd'hui les dépôts de bus et les services techniques de la ville, idéalement placés pour limiter les trajets. Est-ce vraiment sur cette parcelle marginale qu'on souhaite fonder le futur développement de la ville ? D'autant plus que cela aurait des répercussions majeures sur de nombreux autres quartiers.

Ce projet ne nous rapprochera pas vraiment du lac : la patinoire et le skate-park se trouvent juste au-delà, et les ateliers CFF continueront de faire barrière entre la ville et le rivage.

## Une centralité artificielle, un rêve dépassé

Plutôt que de fantasmer une pseudo-centralité artificielle par le biais d'un projet utopique qui soulèvera plus de problèmes qu'il n'en résoudra, pourquoi ne pas voir plus grand, plus concret ? Tenir compte des réalités actuelles, s'inspirer de ce qui fonctionne ailleurs, au lieu de s'entêter à appliquer un vieux plan de quartier imaginé il y a 30 ans.

## Un port de plaisance, une véritable opportunité

Le projet d'un nouveau port à Yverdon, discuté sous l'ancienne majorité puis abandonné par l'actuelle, mérite d'être



relancé. Un véritable port de plaisance, avec des infrastructures modernes, une passerelle piétonne, un accès facilité aux bateaux, serait un réel levier d'attractivité.

Chaque week-end, des plaisanciers suisses-allemands sillonnent nos lacs et vont passer leurs week-ends dans des villes où ils dépensent largement. Aujourd'hui, Yverdon n'est pas en mesure de les accueillir convenablement. Même les bateaux de la LNM peinent à accoster, faute d'installations adéquates. C'est une opportunité touristique et économique que nous laissons filer.

## Attractivité fiscale : prenons exemple sur Grandson

On parle souvent d'attirer de meilleurs contribuables. Mais croit-on vraiment y parvenir avec un écoquartier surdensifié, coincé entre les lignes de chemin de fer ? Un quartier piéton relié à la gare sera, en plus, un paradis pour les dealers. Regardons plutôt du côté de notre voisine Grandson. Avec le projet Les Roseaux, un complexe immobilier de standing au bord du lac, Grandson attire déjà de nombreux contribuables à hauts revenus. Des appartements

à plusieurs millions, des habitants solides fiscalement : voilà une stratégie de développement intelligente et responsable.

## Une vision audacieuse pour la rive ouest de la Thièle

À Yverdon, pourquoi ne pas imaginer un projet immobilier de standing sur la rive ouest de la Thièle, dans la continuité du quartier des Cygnes ? Des logements les pieds dans l'eau, avec des places d'amarrage : là, nous attirerons vraiment une

## «À Yverdon, pourquoi ne pas imaginer un projet immobilier de standing sur la rive ouest de la Thièle du quartier des Cygnes ?»

population à fort pouvoir d'achat, tout en redynamisant notre bord du lac. Construisons sur la rive droite un nouveau port de plaisance, avec un restaurant sur l'eau et une passerelle traversant la Thièle... Comme c'était d'ailleurs prévu initialement dans le PDL Gare-Lac, avant que la majorité actuelle ne supprime ce qui l'arrangeait.

Un tel projet pourrait également apporter les fonds nécessaires à la dépollution de nos terrains, et éviter de léguer un fardeau toxique aux générations futures en repoussant sans cesse le problème des sols contaminés.

## Redonnons vie à des berges artificielles

Pourquoi ne pas valoriser ces emplacements stratégiques situés en bord de lac ? L'embouchure de la Thièle n'est constituée que de berges artificielles, sans réel intérêt écologique. Il s'agit d'une zone totalement remodelée par l'homme - pourquoi ne pas la développer, comme le font tant d'autres villes riveraines ? Pourquoi ne pas y insuffler une vraie vie économique et sociale ?

Vous voulez voir la nature ? Elle est à nos portes, avec la Grande Cariçaie. Les rives du lac, dans leur état actuel, ne sont qu'une pelouse sur une ancienne décharge, bordée d'une digue en béton. Rien de naturel à cet endroit, si ce n'est les crottes de cygnes.

## Refusons l'hypocrisie et les illusions

Refusons l'hypocrisie de ceux qui prétendent rapprocher Yverdon du lac... sans jamais vraiment s'en

approcher. Ceux qui affirment qu'on pourra entasser sur moins de deux hectares des services qui en occupent aujourd'hui trois. Ceux qui font croire qu'on logera 3'000 habitants sur ces mêmes trois hectares, dans un éco-quartier gentrifié conçu avant tout pour attirer une clientèle extérieure, au détriment des besoins réels des Yverdonnois.

### Priorité à Roseyres et à Y-Parc

Si l'objectif est de créer rapidement des logements pour la population locale, priorisons plutôt le plan de quartier de Roseyres. Ce projet de 6 hectares promet 1'200 habitants de manière réaliste, se trouve à proximité immédiate d'Y-Parc et d'une future gare prévue pour 2030, et ne

nécessite aucun démantèlement de services. Voilà un développement cohérent pour Yverdon, y compris du point de vue du développement durable : l'avenir économique de notre ville, c'est Y-Parc. Et aujourd'hui, nombre de ses employés résident encore hors de la commune. Offrir des logements à proximité de ces emplois, c'est bien plus pertinent que de faire d'Yverdon un dortoir de plus pour pendulaires.

«Si l'objectif est de créer rapidement des logements, priorisons plutôt le plan de quartier de Roseyres.»

### Une vision claire pour un avenir au bord de l'eau

Yverdon a tout pour devenir une ville tournée vers son lac. Mais cela nécessite d'agir avec lucidité, de remettre en question des plans pensés il y a des décennies, et d'intégrer les réalités actuelles pour construire efficacement l'avenir.

Il est temps d'abandonner les illusions d'un centre déplacé artificiellement. Développons vraiment notre lien au lac en misant sur ses atouts économiques. Créons des logements de standing en bord d'eau, relançons Roseyres, et tournons la page d'un projet Gare-Lac qui avait peut-être du sens il y a 30 ans... mais plus aujourd'hui.



# Concours d'architecture : quand la neutralité a une couleur politique

Les concours d'architecture sont censés garantir la transparence, la diversité des idées et l'intérêt général. Mais qui sait vraiment comment ces procédures sont préparées, et par qui?

Derrière les projets lauréats, il y a souvent un acteur méconnu mais central : le Bureau d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (BAMO).

C'est lui qui rédige le programme, sélectionne les jurés, filtre les questions, prépare les rapports techniques... Sans voter, il oriente tout. Et qui choisit le BAMO ? Dans bien des villes romandes – souvent à gauche – c'est fait "en toute confiance", de gré à gré. On retrouve alors les mêmes BAMO attitrés, reconnus pour partager la ligne idéologique de la collectivité : décroissance motorisée, densification à tout prix, architecture "signal". Pas de triche ouverte, mais une mécanique bien huilée.

Loin de garantir une réelle diversité, ce système reproduit un entre-soi discret mais efficace. Résultat : certains projets ou sensibilités sont exclus dès le départ. Le concours semble impartial, mais il est souvent balisé en amont,



dans la formulation même des critères et la sélection du jury.

Un bureau en particulier est devenu un BAMO incontournable dans les villes de gauche, c'est le **bureau Fischer Montavon**.

Un hasard ? Le bureau appartient à Xavier Fischer,

trésorier du Parti socialiste yverdonnois, et à sa femme, présidente de la section PS jusqu'à tout récemment.

**Est-ce encore de la démocratie architecturale quand ceux qui organisent les concours partagent les clefs de la procédure... et du parti au pouvoir ?**

# PDCOM : comment ils veulent planifier votre vie sans la vôtre

La Municipalité d'Yverdon a publié en fanfare son nouveau Plan Directeur Communal. Mais derrière les jolis dessins de dinosaures et les créatures magiques, un constat s'impose : **on ne planifie pas une ville comme on raconte un conte de fées.** Ce que le PDCOM prétend offrir comme « vision partagée » n'est en réalité qu'un projet unilatéral, rédigé par des experts déconnectés, pour servir des objectifs qui ne sont pas ceux des habitants.

## Le mythe de la ville planifiée

On nous parle de « ville résiliente », de « mobilités douces », d'« intensification urbaine »... tout y passe. Mais rien ne vient des habitants. **La concertation est un alibi. Les décisions sont prises, les cartes verrouillées, les parkings effacés, les hauteurs imposées.**

Le peuple vote pour un parking souterrain à la Place d'Armes ? Il est rayé sans autre forme de procès. Le match a déjà été joué, le PDCOM vient juste valider le score voulu.



## Le précédent de Meyrin et l'échec de Lausanne

On nous vend l'écoquartier comme modèle. Mais j'ai testé pour vous : deux jours passés dans les Vergers, à Meyrin, et l'impression d'un monde sous cloche. Tout est propre, bio, silencieux... et totalement artificiel. Toutes les boîtes aux lettres sont décorées d'un autocollant du parti des verts, comme une étiquette politique de conformité.

À Lausanne, c'est pire. Le prétendu écoquartier des **Plaines-du-Loup** est devenu une caricature de

béton vert. Terrain de foot détruit, pétards dans les cours, jeunes qui urinent dans les buanderies, commerçants au bord du gouffre, ambiance tendue entre bobos coopératifs et familles populaires... **la greffe ne prend pas, dit la presse.** Et pour cause : **on a voulu remplacer la vie par une maquette.**

## Le délire planificateur

Le PDCOM d'Yverdon suit la même logique : densifier, compartimenter, imposer. **On vous dit où vous devez vivre, comment vous devez vous déplacer, dans quel type de logement**

**vous serez autorisé à respirer.** Et gare à vous si vous voulez prendre votre voiture, faire un barbecue ou installer un commerce non labellisé durable.

Le but n'est pas de servir les Yverdonnois. Le but est d'attirer une nouvelle population, celle des consultants à vélo, des RH nomades, des ingénieurs sociaux qui votent à gauche mais ne vivent qu'entre eux. On appelle ça un projet d'aménagement. **C'est un projet de remplacement social.**

**Refuser leur utopie imposée**  
Non, ce PDCom n'est pas un document neutre. C'est une

vision dogmatique, élitiste, déconnectée des réalités et des besoins populaires. Et comme à Lausanne, cette utopie est vouée à l'échec. Car une ville, ce n'est pas un tableau Excel ni un dessin

d'enfant. C'est un lieu de vie, de liberté et de conflit d'usages.

Ce n'est pas à l'État de planifier nos vies. C'est aux citoyens d'imposer leur réalité.



**Le 26 mars dernier, le journal 24 Heures nous expliquait dans un grand dossier comment dans «l'écoquartier» des Plaines-du-Loup à Lausanne, le rêve bétonné des technocrates planificateurs a déjà viré au cauchemar. Voici quelques extraits :**

### **Terrain de foot supprimé, jeunesse à la dérive**

« C'était là qu'on passait tout notre temps libre. Maintenant, c'est des barres de béton à la place. Ils ont détruit notre lieu de vie. » – Gabriel, habitant des Bossons

### **Insécurité et dégradation**

« Poubelles incendiées, pétards, jets de pierres, insultes... Une minorité de jeunes pourrit la vie des autres. »

« Ils ont même uriné dans la buanderie. » – Témoignages d'habitants

### **Commerçants abandonnés**

« Les habitants du quartier ne viennent pas, ils n'ont pas les moyens. Ceux qui viennent en voiture ne pourront bientôt plus se garer. On va crever. » – Gérant d'un commerce local

### **Un clivage social assumé**

« Nous, on a un kebab. Eux, une pizzeria chic. On sent qu'il y a des privilèges. » – Diego, habitant du quartier historique

### **Une fausse mixité sociale**

La Ville de Lausanne admet que « la cohésion sociale est faible » et que « le quartier des Plaines-du-Loup est perçu comme distinct et clivant. »

# La saga du parking 4 : Les normes VSS, c'est bien pratique

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains invoque les normes VSS pour justifier une réduction drastique du stationnement en centre-ville. Or, ces normes privées sont indicatives et non contraignantes. L'étude commandée à Transitec applique une réduction politique de 60 à 80 %, bien au-delà des recommandations techniques, et en contradiction avec le règlement communal (RPGA). Cette interprétation orientée sert davantage une volonté politique qu'une nécessité urbanistique avérée.



*Un article du Journal pour Tous Numéro 2 :*

Nous sommes en 2023, soit quatre ans après la signature par Julien Wicki de l'accord gauche-droite intitulé « Un pacte commun pour le futur d'Yverdon-les-Bains ». Cet accord avait conduit à l'acceptation massive, par le Conseil Communal, du préavis PR18.26 portant sur la construction d'un parking souterrain de 1 000 places sous la place d'Armes.

Sous pression, la Municipalité a fini par rendre public le préavis cantonal, ce qui a révélé qu'elle n'avait jamais, en trois ans, tenté de répondre aux demandes de précisions émises lors de cet examen préliminaire. Or, il s'est avéré que ce dernier ne contenait rien de bloquant. De plus, certains des arguments avancés étaient pour le moins discutables et auraient mérité

**«La Municipalité nous cache qu'elle a revu le coefficient de réduction VSS comme ça l'arrangeait.»**

d'être contestés.

Face à l'inaction municipale, un comité d'initiative, le Comité CAPPA, a été créé par des commerçants et des élus de centre-droit afin de lancer, en août 2023, une initiative populaire intitulée : « Pour un parking souterrain d'environ 1 000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la place d'Armes ».

En décembre 2023, l'initiative a abouti avec 3 913 signatures, bien au-delà du minimum requis de 3 056. La Municipalité devait donc la transmettre au Conseil Communal dans les meilleurs délais... mais il lui fallut six mois pour s'exécuter. Deux préavis furent finalement transmis : le PR24.14 portant sur

l'initiative, et le PR24.15, sorte de contre-projet municipal proposant un parking de 600 places soit une réduction de 38 % des places en centre-ville.

**Une justification municipale discutable**

Pour justifier cette réduction drastique, la Municipalité s'appuie sur les fameuses normes VSS ainsi qu'une étude réalisée par Transitec. Cette étude préconise notamment que les centres commerciaux Coop et Migros devraient diviser leur offre de stationnement par deux à quatre, et que le centre-ville pourrait, à terme, se contenter de 280 à 430 places de parc. Une « vision prospective plus ambitieuse » qui s'appuie sur le PA4 et le plan climat yverdonnois.

**Ce que disent - et ne disent pas - les normes VSS**

Les normes VSS sont des normes privées, inaccessibles au public sauf à déboursier environ 500 francs. **Il est pour le moins surprenant que des règles d'urbanisme puissent être définies par un organisme privé et, de surcroît, non consultables librement.** Cependant, au niveau fédéral, ces normes sont facultatives et principalement destinées à l'application technique. Il est précisé que dans certains cas spécifiques, il peut être pertinent de s'écarter des valeurs indicatives ou de la méthodologie proposée par la norme VSS, à condition de documenter ces écarts et de détailler la méthode de calcul utilisée.

La législation cantonale, quant à elle, se limite à exiger que le nombre de places de stationnement fixé par la réglementation communale respecte les normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), en tenant compte de l'importance et de la destination de la construction.

Mais qu'indiquent précisément ces normes ? La norme VSS 640281 recommande, à titre indicatif, **une place de parc**

**pour 100 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher ou une place de parc par appartement, à quoi il faut ajouter 10% pour les visiteurs.** Un coefficient de réduction **peut** ensuite être appliqué en fonction du site et de l'offre en transports publics, afin d'éviter un surdimensionnement des infrastructures de stationnement.

Le centre-ville d'Yverdon-Bains compte environ 110 000 m<sup>2</sup> de surface résidentielle. **Avec les futures planifications, notamment Front-Gare et le besoin en P+R des CFF, il est donc tout à fait possible de justifier entre 1 500 et 2 000 places de stationnement, en conformité avec les normes VSS.**

La norme VSS permet d'appliquer un facteur de réduction, facultatif et défini dans l'Art. 115 du RGPA (Règlement du plan général d'affectation de la ville). Ce facteur est de 20 % pour les habitants et de 50 % pour les clients ou employés. C'est sur cette base que le parking de 1 000 places avait été dimensionné, ce qui constituait déjà une application très restrictive, notamment pour une ville située en pleine campagne.

**Comment la Municipalité arrive-t-elle à une offre si réduite ?**

La Municipalité a mandaté Transitec pour réaliser une étude qui applique un taux de réduction politique, basé sur le PA4 et le Plan Climat, et qui réduit la norme VSS de 60 à 80 %.

**Contrairement à ce qu'elle prétend, le chiffre avancé n'est pas une obligation légale mais une interprétation politique des normes VSS.** Pire encore, cette approche pourrait être illégale, car elle contrevient aux prescriptions du RPGA communal, qui, elles, sont obligatoires.

En définitive, **invoquer les normes VSS pour justifier la suppression massive de places de stationnement relève d'une manipulation.** Ces normes sont des recommandations techniques et non des lois impératives. **Ce que la Municipalité surtout nous cache, c'est qu'elle a revu le coefficient de réduction comme ça l'arrangeait.**

La Municipalité utilise donc une lecture orientée et discutable pour imposer une réduction des places de stationnement en centre-ville, sans réel fondement juridique. En outre, **sa lecture contrevient au RGPA communal qui est lui obligatoire et donc en termes de légalité, si quelqu'un est dans le tort, c'est plutôt la Municipalité actuelle.**

# Le vrai visage du contre-projet

Le 18 mai, nous avons le **choix**. Pas seulement entre un parking et un autre projet. Le choix est plus fondamental : voulons-nous encore d'une démocratie locale, ou acceptons-nous que tout soit décidé ailleurs, à l'avance, par d'autres ?

L'initiative pour le parking n'est pas une revendication nostalgique : c'est **un rappel que la parole du peuple**

**compte**. Le contre-projet, lui, est un piège politique. Il prétend offrir une alternative, mais ne fait que valider

*«Face à cela, il faut dire OUI à l'initiative. Et surtout, NON au contre-projet,»*

le reniement. Il est la version édulcorée de l'arrogance technocratique.

Car tout est déjà écrit dans le **PDCOM**, dans le **Plan climat yverdonnois**, dans les **projets PA4 et PA5**. Ce sont des visions imposées, où **le citoyen devient une variable à gérer**, et **la voiture un ennemi à éradiquer**. Une ville planifiée de A à Z par des consultants, des urbanistes subventionnés et des associations comme l'ATE.

Face à cela, il faut dire **OUI à l'initiative**. Et surtout, **NON au contre-projet**, qui



cherche à désamorcer la résistance en la canalisant.

Mais le combat ne s'arrête pas là. Il **faudra renverser la majorité municipale**, **mettre fin à l'ingérence cantonale**, assainir l'administration, et **couper les subventions aux lobbies déguisés en ONG**. L'avenir d'Yverdon n'appartient ni au Canton, ni à AggloY, ni aux réseaux idéologiques. Il appartient à ses habitants.

**Reprenons la main.**



**Vous souhaitez nous soutenir?**

Association Yverdon Citoyen  
1400 Yverdon-les-Bains  
CH23 0076 7000 Z565 9625 8



Yverdon pour Tous



[www.yverdonpourtous.ch](http://www.yverdonpourtous.ch)